

RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

à la simple question Alexandre Rydlo - L'Etat peut-il afficher sur tous ses chantiers les montants investis pour ceux-ci ?

Rappel de la question

Dans un communiqué du 23 juin 2016, le Conseil d'Etat indiquait que, de janvier 2011 à juin 2016, le canton de Vaud a adopté des crédits d'investissement qui atteignent 6.71 milliards de francs, soit un rythme moyen de 1.22 milliard par année. Dans ce même communiqué, il indiquait que si les conditions budgétaires le permettent, il investirait au total 14.24 milliards entre 2011 et 2025.

Dans un autre communiqué, paru une semaine plus tard, soit le 30 juin 2016, le Conseil d'Etat indiquait aussi que, pour garantir la sécurité de tous les usagers et maintenir la substance patrimoniale de la route, le canton de Vaud aura investi depuis 2008, en plus des montants ordinaires portés au budget de fonctionnement (86.1 millions en 2017), pas moins de 160 millions de francs pour l'entretien constructif des chaussées, permettant ainsi l'assainissement de pas moins 140 tronçons. Dans ce même communiqué, le Conseil d'Etat indiquait aussi que quelque 69 millions de francs sont promis aux communes jusqu'en 2020 pour financer l'entretien de leurs routes.

Parmi les investissements actuels, outre les multiples travaux routiers et ferroviaires, on peut notamment citer ceux pour les infrastructures de l'UNIL (96 millions), l'acquisition du bâtiment RTS de La Sallaz (55 millions), les remontées mécaniques (33 millions), le bloc opératoire du CHUV (18 millions), le Centre d'enseignement postobligatoire de l'Ouest lausannois (60 millions), le Musée cantonal des beaux-arts (84 millions), le Synathlon à l'UNIL (27 millions), le nouveau Parlement cantonal (24 millions) et la rénovation du Château cantonal (23 millions).

Suivront ensuite ces prochaines années les investissements pour les constructions du bâtiment Vortex (194 millions), du Campus Santé (157 millions), de la deuxième étape de Plateforme 10 (100 millions), du métro m3 Gare-Flon (153 millions), du métro m3 Flon-Blécherette (417 millions), du nouveau bâtiment des sciences de la vie (131 millions), ainsi que les investissements pour l'entretien et l'amélioration des routes (400 millions) et pour le déplacement/remplacement de la prison du Bois-Mermet (Lausanne) à Orbe (279 millions). On pourrait aussi citer les prêts pour, par exemple, le tramway t1 entre Lausanne et Renens (287 millions)...

De fait, et comme le rappelait le premier des communiqués de presse mentionnés plus haut, l'Etat de Vaud est le plus gros constructeur immobilier du pays après la Confédération, le canton de Zürich et les CFF. Ce communiqué rappelait d'ailleurs aussi qu'entre 75 et 95% du montant total des travaux sont adjugés à des entreprises vaudoises, chose dont on ne peut que féliciter le Conseil d'Etat et le personnel de ses services.

Tous ces investissements sont en tout cas nécessaires pour l'avenir de notre canton et témoignent

clairement de son énorme dynamisme. On ne peut que s'en réjouir.

Toutefois, si les citoyennes et les citoyens peuvent se rendre compte de tous ces investissements, ne serait-ce que parce qu'ils se traduisent pour l'essentiel par des travaux importants qu'ils voient, dont ils ont entendu parler, dont ils profiteront, ou dont ils subissent les conséquences, très peu de gens se rendent vraiment compte de ce que tous ces travaux représentent réellement en terme de volume d'investissements de la part de l'Etat de Vaud.

Au fond, très peu de personnes se rendent vraiment compte de ce que coûtent concrètement la réfection d'un giratoire ou la pose d'un nouveau revêtement sur une route, la construction d'une nouvelle école ou d'un nouveau bâtiment administratif, la construction d'un nouveau tunnel ou d'une nouvelle halte pour un nouveau tram ou un nouveau métro, ou la pose après-coup de panneaux solaires sur le toit d'un bâtiment de l'Etat. L'immense majorité des gens a, au mieux, une vague idée des coûts selon sa propre expérience, ou non, en la matière...

Or, presque tous les chantiers de l'Etat de Vaud disposent sur site d'un panneau d'affichage présentant les travaux en cours de réalisation, panneau qui présente souvent une image de la réalisation à l'issue des travaux, la durée prévue de ceux-ci et une liste nominative des maîtres d'œuvre et entreprises qui interviennent sur le chantier. Pour les travaux routiers, les panneaux orange indiquent au mieux la durée de ceux-ci, la nature des travaux et les possibles détours.

Le soussigné trouve dommage que ces panneaux, dès lors qu'ils sont posés dans le but de renseigner sur les travaux en cours de réalisation, ne renseignent pas aussi sur les montants investis pour ces travaux.

Cet avis est manifestement partagé par quelques Etats des Etats-Unis d'Amérique et la Province du Québec, laquelle renseigne par exemple les utilisateurs des routes des montants investis pour chaque chantier.

Afficher les montants investis pour les travaux relèverait à la fois du principe de la transparence de l'action de l'Etat, mais aussi de la démonstration chiffrée et concrète de l'utilisation des impôts pour le service public. Les citoyennes et les citoyens, de même que les entreprises, paient des impôts et, de l'avis du soussigné, toutes et tous doivent être rendus attentifs de manière concrète à la manière dont leurs impôts sont utilisés pour les travaux, ne serait-ce que pour que toutes et tous se rendent compte que tous ces travaux demandent des investissements importants, et que payer des impôts est nécessaire pour assurer le service public.

Aussi je pose la question suivante au Conseil d'Etat :

L'Etat peut-il afficher sur tous ses chantiers les montants investis pour ceux-ci ?

Merci d'étudier cette demande !

Réponse à la question

Le Conseil d'Etat partage la volonté du Député Alexandre Rydlo d'informer au mieux les citoyennes et citoyens sur les investissements et constructions du Canton.

C'est pourquoi il est précisé au point 1.9.2 des *Directives administratives pour les constructions de l'Etat de Vaud* de 2015 qui traite des panneaux de constructions que ces derniers doivent contenir la mention des coûts ainsi que des subventions ou de la participation des communes ou de la Confédération. A titre d'illustration, le Conseil d'Etat présente en annexe trois panneaux de constructions récentes.

S'agissant des projets routiers, la problématique est quelque peu différente. En effet, l'article 6 de la loi sur la circulation routière (LCR) pose le principe de l'interdiction de " réclames " qui pourraient créer une confusion avec les signaux ou compromettre la sécurité de la circulation, par exemple, en détournant l'attention des usagers de la route. Cette thématique est reprise à l'échelon cantonal dans la

loi sur les procédés de réclame (LPR) et son règlement d'application. Dès lors, les panneaux posés à proximité des chantiers routiers contiennent un message bref et strictement limité aux informations utiles à la circulation (déviation, durée).

Pour des projets de mobilité de grande ampleur (par exemple tram T1, tunnel du LEB sous l'avenue d'Echallens, métros, ...), un dispositif plus complet est prévu à l'attention du public, par exemple sous la forme de pavillons d'information ou de panneaux similaires à ceux illustrés en annexe. Dans ce cas, l'article 1.9.2 des directives citées ci-dessus est applicable.

Annexes : Panneaux de chantiers récents, sélection



ETAT DE VAUD
LE DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES
construit pour le compte de
LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE

CEOL CENTRE D'ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE DE L'OUEST LAUSANNOIS

DIRECTION DE PROJET:
SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE (SIPAL)
REPRÉSENTÉ PAR M. GUIDO PONZO, CHEF DE PROJET

POIL CEOL:
_ARCHITECTE
_DIRECTION DES TRAVAUX
_INGÉNIEUR CIVIL
_INGÉNIEUR PHYSIQUE DU BÂTIMENT / CV
_INGÉNIEUR SANITAIRE
_INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ

DETLING & PELÉRAUX ARCHITECTES, LAUSANNE
PRAGMA PARTENAIRES SA, LAUSANNE
INGÈRA SA, LAUSANNE
WEINMANN ÉNERGIES SA, ECHALLENS
M. SCHUMACHER SA, LAUSANNE
CICÉ INGÉNIEURS SARL, VEVEY

CREDIT ACCORDÉ PAR LE GRAND CONSEIL
CHF 68'000'000.-

DÉBUT DU CHANTIER
MISE EN SERVICE

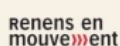
ÉTÉ 2014
AUTOMNE 2016

D'ÉLÉMENTS ACROUSTIQUES SA, LAUSANNE
SOPHIE BOUVIER AUSLANDER, LAUSANNE
RENAUD & BURNAND SA, LAUSANNE
DE CERENVILLE GÉOTECHNIQUE, ECUBLENS
AEBISCHER & ROVINSKY, LAUSANNE
BÜRI MÜLLER PARTNER GMBH, BURGDORF
CHRISTIAN MEIDEM, ST-LÉGER-LA-CHÉSAZ

TRAVAUX PRÉPARATOIRES
TRAVAUX SPÉCIAUX - TERRASSEMENTS
GROSŒUVRE 1
TRAVAUX DE L'ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
ECHAFAUDAGES
CONSTRUCTION EN ACIER
CONSTRUCTION LÈGÈRE PRÉFABRIQUÉE
GROSŒUVRE 2
FENÊTRES BOIS-MÉTAL
PROTECTION CONTRE LA ROUEUSE
PERSIANETTES ET COUVERTURE
ETANCHÉITÉS ET ISOLATIONS SPÉCIALES
STOKES À LAMELLES
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
TABLEAUX ÉLECTRIQUES
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
LUSTRIÈRE
SONORISATION D'ÉVACUATION
SYSTÈME DE COMMUNICATION
DETECTION INCENDIE
ÉCLAIRAGE DE SECOURS
HOROLOGES
AUDIO VIDEO
EXTRUDES DE PUMÉE
GESTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT
CHAUFFAGE, VENTILATION, CONDITIONNEMENT D'AIR
INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET FROID
INSTALLATIONS DE VENTILATION
HCR
INSTALLATIONS SANITAIRES
AGENCEMENTS DE CLASSE
ASCENSEURS
APÈNAGEMENTS INTÉRIEURS 1
PLÂTRERIE ET PEINTURE
PORTES ET VITRAGES INTÉRIEURS
PAROIS COULISSANTES COUPE-PEU
OUVRAGES MÉTALLIQUES
PORTES INTÉRIEURES BOIS
AGENCEMENT DE MENUSERIE
MENUISERIE COUVERTE
SYSTÈMES DE VERROUILLAGE
FERMETURES INTÉRIEURES
CLOISONS EN ÉLÉMENTS
APÈNAGEMENTS INTÉRIEURS 2
CHAPES
REVÊTEMENTS DE SOL ET DE PAROI SANS JOINT
REVÊTEMENTS DE SOL SPORTIF
REVÊTEMENTS DE PAROI TEXTILE
FAUX-PLAFONDS MÉTALLIQUES
FAUX-PLAFONDS BOIS
NETTOYAGE DU BÂTIMENT
ÉQUIPEMENTS D'EXPLOITATION
INSTALLATIONS AUDIOVISUELLES
ÉQUIPEMENT DES CLASSES SPÉCIALES
ÉQUIPEMENT FIXES DE SALLES DE GYMNASTIQUE
TABLEAUX NOIRS
APÈNAGEMENTS EXTÉRIEURS
APÈNAGEMENTS EXTÉRIEURS GÉNÉ CIVIL
APÈNAGEMENTS EXTÉRIEURS - JARDINAGE
APÈNAGEMENTS EXTÉRIEURS - MOBILIER URBAIN
LUSTRIÈRE EXTÉRIÈRE
MOBILIER
MOBILIER DES CLASSES
MOBILIER DIVERS
SIGNALÉTIQUE
ENGINS SALLES DE GYMNASTIQUE

CONSORTIUM SOTRAGE-SF-GROU/BOR, ETOY
ADV CONSTRUCTION SA, PENTHAZ
M & D ECHAFAUDAGES SA, VEVEY
ROTTAS SA, BULLE
MORAND & FLS SA, BULLE
VERALURLAST ROMANEL-SUR-LOUSANNE
MARÉCHAUX ÉLECTRICITÉ SA, CRESSIER
PASCHÉ SANITAIRE SA, NOUVILLE
AS ASCENSEURS SA, LE MONT-SUR-LAUSANNE



CEOL Centre d'enseignement postobligatoire de l'Ouest lausannois, Renens, 2014-2016



DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

RECONSTRUCTION DU PARLEMENT VAUDOIS
TRANSFORMATION DU SECRETARIAT GÉNÉRAL DU GRAND CONSEIL

BUDGET VOTE PAR LE GRAND CONSEIL:
Parlement vaudois: CHF 23'048'000.-
Secrétariat général: CHF 1'961'000.-

CALENDRIER DES TRAVAUX:
Début des travaux: mars 2014
Fin des travaux: mars 2017

DIRECTION DE PROJET:
Service Immeubles, Patrimoine et Logistique
Représenté par: M. Jean-Christophe Chailion, chef de projet
Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne

MANDATAIRES:
Architecte: Atelier Cube & Bonelli | GIL Lausanne
Ingénieur civil: Bureau d'études Weinand, Lige
Ingénieur CVSE: AZ Ingénieurs Bulle, Bulle
Géomètre: Fentis Géomatique, Lausanne
Ingénieur acoustique: AAB - J. Strzyski & H. Monti, Genève
Géotechnicien: De Cerenville Géotechnique, Ecublens
Archéologue: AAM Atelier d'Archéologie Médievale, Moudon
Archéologue: Mme Valentine Chaudet, Lausanne



ENTREPRISES:

Démontage et réhabilitation: Protravail, Lausanne	Cuisine professionnelle: Ginox SA, Chailly-Montreux
Echafaudages: PCM SA, Savigny	Tailleur de pierre: Aussenac Sàrl, Pampigny
Démolition, maçonnerie et béton armé: ADV Constructions SA, Penthaaz	Sol et bar en béton préfabriqué: Kaussen, Langenthal
Sol du vestibule: Denogent SA, Prangins	Parquet: HKM SA, Cressier
Désamiantage: AD Technique SA, Aigle	Stores intérieurs: Atelier Service SA, Lausanne
Tailleur de pierre: Manuel Nieto Sàrl, Cressier	Faux-plancher technique: M-M Montage et Maintenance SA, Ecublens
Ascenseur: Ascenseurs Schindler SA, Bussigny-près-Lausanne	Traitement anti-graffiti: Desair SA, Cressier
Eclairage: Groupe O. Dentan SA, Renens	Serrurerie courtoise: Karlen SA, Villars-Sainte-Croix
Charpente: Atelier Volet SA, St-Légier	Protection de chantier: ProtectService SA, Bussigny
Ferblanterie et couverture: Bordo SA, Lausanne	Plafond en métal: Plafonmetal SA, Le Mont-sur-Lausanne
Installations de chauffage: Klima SA, Villars-Sainte-Croix	
Installations électriques: Cauderay SA, Lausanne	
Installations de ventilation: Alivazzi SA, Orbe	
Installations sanitaires: Mayor & Cie SA, Pully	
Paratonnerres: Perussel Sàrl, Cossonay	
Plâtrerie et faux-plafonds: Gypserie et Peinture Biochetti SA, St-Sulpice	
Menuiserie: Jecker Menuiserie Sàrl, Romanel-sur-Lausanne	
Linoïdum et parquet: Multinet Services SA, Renens	
Carrelage: Luis Ferreira Carrelage, Pully	
Pierre naturelle: AD Carrelage SA, Gléretens	
Construction métallique: Joux SA, Le Mont-sur-Lausanne	
Nettoyages: Net Inter SA, Lausanne	
Construction métallique: Morand SA, Enney	
Ferblanterie et couverture: Atelier Volet SA, St-Légier	
Règlement de parois en bois: Atelier Volet SA, St-Légier	
Familles et façades métalliques: Bentha SA, Roche	
Chapes: Crisla chapes, St Maurice	
Agencement salle parlementaire: André SA, Yens	
Etanchéités et isolations spéciales: Fire System SA, Savigny	
Portes historiques: Ballenegger SA, Lausanne	
Plâtrerie, peinture et faux-plafonds: Busche & fils Sàrl, Concoilles/Payenne	
Portes et fenêtres intérieures en bois: Delta Torsysteme AG, Lonay	
Portes intérieures en bois: Jecker menuiserie Sàrl, Romanel-sur-Lausanne	
Familles historiques: Copo SA, Le Mont-sur-Lausanne	
Système de vote: Ageda Sàrl, Meyrin	
Carrelage: Vazquez Carrelage, Pully	

Parlement vaudois, Lausanne, 2014-2017



Etat de Vaud - Département des finances et des relations extérieures
Construit pour le compte de l'Ordre judiciaire vaudois

**BÂTIMENT ADMINISTRATIF POUR LA JUSTICE DE PAIX
ET L'OFFICE DES POURSUITES**

Crédit accordé par le Grand Conseil
CHF 6'090'000.-

Maître d'ouvrage
Service Immeubles,
Patrimoine et Logistique SIpaL
1014 Lausanne

Maîtrise d'ouvrage déléguée
sdplus conseils sa
1002 Lausanne

Architecte
Boegli Kramp Architekten AG
1700 Fribourg **BOEGLIKRAMP**

Entreprise générale
EDIFEA VAUD SA
1095 Lutry **EDIFEA**

Ingénieur civil
Reis Ingeniering Sàrl
1227 Les Acacias **Reis Ingeniering**

Géomètre
Hirsiger & Péclet SA
1564 Dorndidier

Géotechnicien
ABA-GEOL SA
1530 Payerne

Ingénieur acousticien
d' Silence acoustique sa
1010 Lausanne

Ingénieur thermicien
ADM-energie
1304 Cossonay

Animation artistique
Daniela Schönbachler
6262 Wauwil

EDIFEA
solutions constructives

Démolition Pénina SA	Plâtrerie peinture
Travaux spéciaux Perfora SA	Serrurerie
Echafaudage Roth Echafaudage SA	Menuiserie intérieure Yves Nicolier SA
Béton maçonnerie Fonseca Construction SA	Chapes
Charpente Robert et Pascal Sallin SA	Revêtement de sol en matière synthétique
Fenêtres bois-métal	Carrelage
Fenêtres aluminium	Parquet
Portes aluminium	Nettoyage fin de chantier
Etanchéité Dentan - Schaub SA	
Isolation périphérique et peinture	
Stores	
Electricité ETF SA	
Chauffage, Ventilation et Sanitaire Ficeto Sàrl	
Cuisine	
Ascenseur bâtiment Otis SA	
Plate-forme élévatrice Gillen Logistics SA	



Bâtiment administratif pour la Justice de paix et l'Office des poursuites, Payerne, 2015-2017

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 14 juin 2017.

Le président :

P.-Y. Maillard

Le chancelier :

V. Grandjean